RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Écoles de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante 2022-2023

« Le conseil d'établissement prépare et adopte Un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie à la commission scolaire » (Réf. : L. I. P. article 82)

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Présidente du conseil d'établissement 2022-2023

C'est avec une fierté sans borne que je vous présente le Rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement.

L'école est, à l'exception de la maison, l'endroit où nos enfants passent la plus grande partie de leur temps. Elle permet d'apprendre les matières scolaires, mais c'est aussi un endroit où ils apprennent à socialiser et s'épanouir. Notre implication en tant que bénévole au sein du CONSEIL

D'ÉTABLISSEMENT de nos écoles, témoigne du désir de faire en sorte que ce lieu soit accueillant et que ces moments que nos enfants y passent soient enrichissants et sains. Heureusement, ceux-ci sont entourés d'enseignants et de professionnels qui sont passionnés. En tant que parents impliqués dans les conseils d'établissement il nous revient de mettre aussi dans la balance notre propre expertise pour atteindre ces objectifs.

Une fois de plus, la résilience était au menu cette année et ce fut une arme précieuse que nous devons garder afin d'assurer une représentation à la hauteur des attentes de tous les parents! Au nom de tous ces élèves que vous touchez par votre implication et au nom de tous les parents que vous représentez, que la prochaine année vous apporte des moments inoubliables !!!

Véronique Brillant Présidente du conseil d'établissement.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

MEMBRES PARENTS:

- 1. Valérie Thibault
- 2. Léda Villeneuve
- 3. Christelle Lévesque
- 4. Véronique Brillant
- 5. Rosalie Toussaint
- 6. Marie-Josée Hudon

REPRÉSENTANT(E) S DU PERSONNEL ENSEIGNANT:

- 1. Hélène St-Jean
- 2. Marie-Ève Leblond
- 3. Lorie Bouchard

REPRÉSENTANT(E) DU SERVICE DE GARDE:

1. Frédérique Sirois

REPRÉSENTANT(E) DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

1. Marjolaine Langlois

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL:

1. Camille Ouellet

REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ: aucun

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS:

A eu lieu à l'école de l'Orée-des-Bois le 12 septembre 2022. Il y avait la présence de 10 parents.

RENCONTRES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT:

1. <u>3/10/2022</u>

- 2. 12/12/2022
- 3. 13/02/2023
- 4. 03/04/2023
- 5. 12/06/2023

ACTIVITÉS ET TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Au cours de l'année, le CÉ « a été consulté », « a adopté » et « a transmis des résolutions » sur les sujets suivants :

- Budget annuel de l'école pour 2023-2024 :
- Établissement des principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;
- Budget du Conseil d'établissement ;
- Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école ;
- Consultation sur les frais exigés aux parents (Matériel didactique et manuel scolaire) pour l'année scolaire 2023-2024
- Acte d'établissement 2023-2024 ;

Le Conseil d'établissement a donné son approbation sur les sujets suivants :

- Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école;
- Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école ;
- Campagnes de financement de l'OPP de St-Onésime, St-Roch et de Ste-Louise
- Normes et modalités :
- Services complémentaires ;
- Contenus en orientation scolaire et professionnelle
- Activités et sorties éducatives 2022-2023 (calendrier et financement) ;
- Règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- Grille-matière primaire et préscolaire ;
- Liste des effets scolaires :
- Liste des cahiers d'exercices et fournitures vendus à l'école ;
- Utilisation des fonds amassés des campagnes de financement de l'école l'Étoile Filante, de la Marée-Montante et de l'Orée des Bois par l'OPP.

Le Conseil d'établissement a **reçu de l'information et donné son avis** sur les sujets suivants:

- Inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2023-2024 ;
- Services de garde inscriptions, activités et constats ;
- Activités et sujets traités lors du comité de parents ;
- Activités sportives et parascolaires ;
- Organisation scolaire 2023-2024;
- Suivis budgétaires des OPP;
- Fermeture des services de garde pendant la relâche 2023 ;

